



Un 25 septembre ? On parle beaucoup en ce moment des tensions sino-japonaises autour d'un chapelet d'îles et des risques, éventuels, d'un conflit régional. La cause de cette animosité historique ? La conquête de la Mandchourie par le Japon qui débuta justement un 25 septembre 1931 avec son cortège d'horreurs et la création de l'État fantoche du Mandchoukouo.

CHAUD MARDI

Quand Brotherbook se mélange les pincesaux.

Ne dites pas qu'on en fait des tonnes sur le réseau social n° 1. Après tout, avec près de 900 millions d'utilisateurs à travers le monde, dont 26 millions en France, il concerne pratiquement un terrien sur sept. Et puis il y a l'actu et l'actu ca se traite au quotidien. Actuel du Web entre autres on entend dans la NL.

Argument imparable au passage du Directeur d'un célèbre hebdo satirique dont la verve caricaturale vient de défrayer la chronique, encore que, le premier impératif laissé de côté, l'art et la manière peuvent se discuter.

Bref, Facebook vient de semer une belle panique chez ses fans en laissant apparaître sur les murs quantité de messages privés ou de chats n'ayant évidemment pas vocation à être lus de tous, remontant pour l'essentiel aux années 2007/2008 et 2009.

On se souvient encore de la passe d'armes entre un étudiant autrichien et le réseau mondial qui avait débouché, justice saisie, à la transmission à ce dernier d'un document de 1222 pages recensant une somme inouïe d'informations le concernant grâce à ses multiples connexions. Ou dis-moi comment tu fais la fête et je te dirais qui tu es.

Face au tollé, Fleur Pellerin, ministre déléguée en charge de l'économie numérique, vient de demander officiellement à Facebook de s'expliquer sur ce couac et sur les mesures qu'il compte prendre pour conserver la confiance de ses *Wallnauts*. Hier encore, silence radio dans notre beau pays, mais la ministre lui a d'ores et déjà conseillé de se rapprocher de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour mettre ses pendules à l'heure du respect des données personnelles...

En revanche, leur porte-parole monde a réfuté l'existence d'un problème en indiquant que ces messages à caractère privé ont « toujours été visibles sur le mur des utilisateurs » et en ajoutant qu'aucune entorse au respect de la vie privée n'était imputable au réseau. On attend la suite. 😊

HOW ABOUT FACEBOOK MY SON ?



L'Arcep se fait remarquer



L'autorité vient de prendre une décision que d'aucuns qualifient déjà d'historique. Une première mondiale. Jeudi 20 septembre, elle annonce que France Telecom est désormais en mesure de réclamer une rémunération aux fournisseurs de contenus internet si l'augmentation du trafic, vidéo tout d'abord, pèse sur ses infrastructures et oblige la société à investir davantage dans la maintenance de son réseau.

A l'origine, une plainte de la société américaine Cogent déposée en mai 2011 reprochant à France Telecom de lui demander une contribution pour l'entretien de ses infrastructures. Visés par cette décision du gendarme français des télécoms, des éditeurs de services et de contenus aux premiers rangs desquels Youtube ou Amazon. Ça promet d'autant que ces derniers engrangent des bénéfices astronomiques en passant, gratuitement, par les autoroutes virtuelles mises en place par les fournisseurs d'accès que sont les FAI.

Le trublion privé de diffusion ?

Une belle polémique est en train de naître. Un collectif d'une soixantaine de journalistes, producteurs et rédacteurs en Chef de M6 viennent de protester vendredi 21 septembre dans une lettre adressée à leur Direction contre la déprogrammation d'un reportage de l'émission *Capital* consacré à la guerre des forfaits et par conséquent à Free Mobile. Plus très très prochainement dans la NL...

Sachez seulement que V. Régnier, Directeur délégué de C-prod en charge de l'émission *Capital*, vient de déclarer ce matin sur Europe 1 que les sujets où M6 était acteur (il commercialise aussi des forfaits mobiles) n'avaient pas vocation à être traités. Mais pourquoi alors permis la réalisation du reportage ??????

Sources : Europe 1, Libération, Le Figaro, Challenges.

http://twitter.com/L_ADUF

<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>

association des utilisateurs de free

ADUF newsletter

DSLAM non joignable(s)
1